## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

BUREAU CENTRAL DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION AGRICOLE



PROGRAMME D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE

# BULLETIN N° 000 OBSERVATOIRE DU RIZ ET DES AUTRES PRODUITS VIVRIERS

Préparé par Lansana BAYO Correspondant National Financement FAC janvier 2000

SOMMAIRE
Editorial
I.POLITIQUESAGRICOLES3 1 Rappel historique 3
2 Les interventions du gouvernement
2.1 Les aménagements4
2.2 Les pistes rurales4
2.3 La Recherche agronomique4
2.4 La vulgarisation4
2.5 La diffusion des intrants4
2.6 La politique de crédit 4
2.7 Appui à la commercialisation et suivi des importations4
2.8 Le SIPAG4
2.9 Les mesures réglementaires4
II. DONNEES GENERALES DE LA PRODUCTION RIZICOLE5
l LES SYSTEMES DE CULTURE 5
*La riziculture pluviale5
*La riziculture de plaine5
*La riziculture de mangrove6
*La riziculture de bas-fonds6
2 Consommation8
3 Bilan de la production du riz .8
III. EVOLUTION DES
IV. LA TRANSFORMATION 9
V. LE TRANSPORT 9
VI LACOMMERCIALISATION.
CONCLUSION 10

## **EDITORIAL**

Création d'un « Observatoire du Riz et Autres produits Vivriers en Guinée » et Nomination d'un Correspondant National

La mise en place d'un Observatoire du Riz et autres produits vivriers au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage montre la préoccupation du Département de se doter d'un outil permettant de disposer de données de synthèse et d'informations centralisées sur les principales productions vivrières en général et du riz en particulier.

Ainsi, par Arrêté N° 5198/99/MAE/CAB du 21 septembre 1999, « l'Observatoire du Riz et Autres produits vivriers » a été créé. Il est orienté par un Comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et se compose des représentants des directions des politiques agricoles (BCEPA), des statistiques agricoles, de la recherche, du génie rural, des projets d'appui à la sécurité alimentaire (PSSA, PASAL), des bailleurs de fonds, des directions du Commerce et des Douanes, des organisations professionnelles et d'autres ONG.

Par Décision N° 328/99/MAE/CAB du 8 octobre 1999 M. Lansana BAYO, chargé du « suivi des importations et économie des filières vivrières au PASAL » a été nommé Correspondant National de « l'Observatoire du Riz et Autres produits Vivriers en Guinée ».

Pour ce faire, il dispose par délégation du Secrétaire Général et sous la tutelle du Directeur Général du BCEPA, d'un mandat permanent pour réunir, coordonner et impulser les services et projets au sein du Département, afin d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration des synthèses sur les filières vivrières. Il assurera également la coordination au sein du BCEPA, des activités relatives au suivi des importations vivrières.

L'observatoire a pour objet de rassembler, harmoniser, traiter et diffuser des données sur les filières riz (prix, importations, productions, politiques sous-sectorielles, leurs résultats et leur impact). Sa mission est de produire des indicateurs et un diagnostic utiles aux responsables politiques.

Ses objectifs pourraient être :

Mieux connaître les acteurs et le fonctionnement des filières riz

Améliorer les capacités de suivi des filières et des interventions de l'état (ou autres projets) dans le pays

Evaluer les performances technico-économiques des différents systèmes de production et des circuits économiques représentatifs

Evaluer l'impact des politiques agricoles et proposer des axes d'intervention prioritaires

Son dispositif devrait permettre:

La constitution d'un réseau d'information et de collecte des données (inventaire des données existantes, création d'une base de données statistique et géographique)

Le choix d'indicateurs de suivi et de performance des filières afin d'effectuer des diagnostics techniques, organisationnels ou économiques, et une évaluation des interventions de l'état (+ projets)

Les réflexions doivent être alimentées régulièrement par des échanges avec les Observatoires partenaires des autres pays de la sous-région.

Le présent bulletin fait état de la situation actuelle de la filière riz local et des évolutions qu'elle a connues jusqu'en début 1999. Les prochains bulletins s'intéresseront aux changements les plus récents et à l'actualisation des données (notamment sur les systèmes de production).

## 1 POLITIQUES AGRICOLES EN GUINEE

Le riz est la clé de voûte du système alimentaire des guinéens qui figurent parmi les plus grands consommateurs de riz en Afrique. La consommation nationale varie selon les régions naturelles mais en moyenne, elle se situe aux alentours de 90 kg/tête/habitant/an.

## 1.1 LA GUINEE A CONNU DES POLITIQUES VARIEES (sigles en annexe 1)

Pendant la première République, (1958 - 1984), la politique agricole a fortement marqué l'organisation de la production agricole.

Cette politique était caractérisée par une forte collectivisation des moyens de production pour favoriser l'accès des populations urbaines aux produits agricoles avec un contrôle des prix à tous les stades de distribution. Pour ce faire, des structures et des programmes d'enseignement ont été crées et reposaient essentiellement sur l'apprentissage des techniques agricoles.

Ces différentes formes d'organisation, ont conduit à un repli du monde agricole lié aux dérives de gestion et d'encadrement et se sont soldées par des échecs (baisse ou stagnation des productions).

Après le changement d'orientation politique en Guinée en 1984 et tirant les leçons de la situation qui régnait, le nouveau gouvernement a entrepris de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Ceci s'est traduit par des mesures de libéralisation très marquées : suppression des normes de commercialisation, liquidation des entreprises de commercialisation agricoles, libéralisation du commerce, suppression des licences d'importations, rôle accru des banques commerciales dans les transactions privées, exonération de toutes les taxes de douane, dévaluation de la monnaie nationale, relèvement des prix aux producteurs. Ces décisions ont donné confiance aux paysans et ont permis une relance de la production agricole.

La Guinée a donc défini un programme détaillé de réduction de sa dépendance extérieure et de promotion des cultures locales qui se traduira par la mise en place de nombreux projets de développement rizicole visant les aménagements hydro-agricoles et les infrastructures rurales (pistes rurales) pour mieux valoriser le potentiel agricole et désenclaver les bassins de production.

Ces orientations ont servi de base à l'élaboration, avec la participation de tous les acteurs et partenaires du développement, de la lettre de Politique de Développement Agricole LPDA1 en 1991 et de la LPDA2 en 1998 dont l'axe d'intervention prioritaire est la sécurité alimentaire.

Pour le riz, l'objectif visé par la LPDA2 est de faire passer les superficies cultivées de 460.000 ha en 1996 à 715.000 ha en 2005 (dont 40.000 ha de superficie supplémentaire aménagée). Les rendements devraient atteindre 1,7 tonne/ha pour une production de 1,17 millions de tonnes de paddy contre 715.000 tonnes en 98 soit un taux de croissance de 7,3% par an

Cette politique se base sur la promotion de micro entreprises rurales et urbaines de commercialisation et de transformation des produits vivriers, la rationalisation des aides alimentaires, la promotion des productions nationales et le pilotage de la stratégie de sécurité alimentaire.

## 1.2 LES INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT

## 1.2.1 Les aménagements :

Deux approches ont été testées :

- Les grands périmètres aménagés, mais ils ont montré leurs limites par leur coût et le défaut d'entretien qui a provoqué d'importantes défections de la part des paysans en Haute Guinée notamment. Ils ont concerné les rizicultures de plaine et de mangrove.
- L'approche paysanne (aménagements légers) intéresse la riziculture de plaine et de mangrove, mais les investissements sont encore jugés coûteux par rapport aux résultats obtenus.

## 1.2.2 Les Pistes rurales

De gros efforts ont été entrepris dans ce domaine : plusieurs milliers de kilomètres ont été réalisés ces dernières années par la DNGR. A l'horizon 2010, il est prévu d'en aménager près de 5.000 km à travers le PNIR. Le problème de leur entretien reste toujours posé.

Mais de manière générale les communications routières intérieures se sont améliorées.

## 1.2.3 La recherche agronomique

Le programme de recherche sur la filière riz par l'Institut de Recherche Agricole de Guinée donne la priorité à l'amélioration variétale (création et introduction de variétés plus performantes et adaptation).

## 1.2.4 La vulgarisation

Le service National de la Promotion Rurale et de la Vulgarisation (SNPRV) est chargé de la diffusion des paquets technologiques mis au point par la Recherche selon la méthode "Formation et Visite".

## 1.2.5 La diffusion d'intrants (Engrais)

Pour la campagne 1999/2000, il a été importé environ 15.000 tonnes dont 5.000 tonnes dans le cadre d'un don japonais KR2 et 7.800 tonnes par les projets coton et divers. Très peu d'engrais sont utilisés pour la riziculture. L'approvisionnement des agriculteurs à un coût accessible reste à faire.

## 1.2.6 Le crédit

Plusieurs réseaux décentralisés de crédits œuvrent dans le pays : le Crédit Rural de Guinée a une clientèle de ruraux alors que le Crédit Mutuel de Guinée et PRIDE intéressent les populations urbaines.

## 1.2.7 Appui à la commercialisation et suivi des importations

Ces deux activités sont menées par le PASAL au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Le projet finance des commerçants à travers les réseaux de crédit existants : 580 MFG auprès de 440 commerçants de riz local en 1999. Il intervient aussi dans le domaine de la transformation du riz avec l'octroi de crédits d'équipement pour les décortiqueuses ou du matériel d'étuvage, des formations auprès des opérateurs.

Le suivi des importations permet de suivre mensuellement les volumes de produits vivriers débarqués par mois par les opérateurs, les aides alimentaires, les prix CAF, les stocks, les ventes, la valeur des importations, les prévisions d'importation et l'établissement d'une structure des prix selon les qualités de riz importés.

## 1.2.8 Le Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée SIPAG

Ce dispositif permet de suivre les prix à la consommation des produits agricoles sur les principaux marchés du pays (riz asiatique, riz local, maïs, huile de palme, arachide etc.).

## 1.2.9 Les mesures réglementaires

Elles influencent fortement le niveau des importations et sont régies soit par des dispositions spéciales de la Banque Centrale de Guinée BCRG, soit par des Arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances en vue d'inciter ou de restreindre le volume des importations.

1992 : application d'une taxe de 22% sur les importations de riz contre 27% précédemment. 1994 : taxation des importations de riz sur une base mercuriale de 240 \$US quelle que soit la qualité du riz pour limiter l'impact de la hausse du cours mondial du riz qui a augmenté de + de 60%.

1998 : application d'une taxe fixe de 58.732 FG/tonne (42 \$/tonne début 1999, 32 \$/tonne début 2000)

## 2 LA PRODUCTION DU RIZ: DES REGIONS ET DES SYTEMES VARIES

La Guinée est composée de quatre régions naturelles : la Guinée Maritime, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière. Toutes ces régions se prêtent à la riziculture surtout la Guinée Maritime et la Guinée Forestière (annexe 2).

En Guinée Maritime, la présence de nombreux projets de développement agricole et ONG a permis à certaines exploitations de suivre des itinéraires techniques améliorés et les sols sont très propices à la riziculture malgré des résultats encore faibles.

La main d'œuvre est le facteur de production limitant pour la riziculture de mangrove pour laquelle, les opérations sont très délicates et très coûteuses. D'autres contraintes identifiées concernent les remontées salines et la présence des crabes.

En Moyenne Guinée, les sols, pauvres, sont plutôt propices à la culture des autres produits agricoles (fonio, agrumes, légumes, pomme de terre, oignons etc.) avec une forte densité des populations. Le riz est cultivé sur les montagnes (pluvial) et dans des bas-fonds et surtout dans la partie nord-ouest (Gaoual-Koundara).

En Haute Guinée, avec une faible densité des populations, cette région recèle de grandes superficies de plaines qui ne sont pas encore valorisées. Dans cette région comme en Guinée Maritime, certaines exploitations disposent des équipements agricoles dans le cadre du projet coton PCK. L'attelage y est pratiqué depuis des décennies. Toutefois, les travaux d'aménagements des plaines sont coûteux et le départ des bras valides vers les zones d'exploitation d'or (Siguiri - Mandiana) et de diamant (Kérouane) rend la main d'œuvre rare et chère.

En Guinée Forestière, grâce à une pluviométrie abondante, la riziculture pluviale y est bien pratiquée. Des projets comme la Filière Riz en N'Zérékoré, la SOGUIPAH à Yomou, le Projet d'Aménagement des Bassins Versants (Kissi I et II), le PNIR, les BTGR, l'AFVP interviennent en appui à la riziculture de bas-fonds en zone forestière.

## 2.1 LES SYSTEMES DE CULTURE

En Guinée la riziculture est composée de 4 grands systèmes de culture : riziculture pluviale (sèche), la riziculture de plaine avec riz flottant ou riz dressé supportant une alternance d'inondation et de sécheresse, la riziculture irriguée, de plaine ou de bas-fonds avec plan d'eau contrôlé (totalement ou partiellement) et la riziculture de mangrove, culture en bordure de mer

## 2.1.1 La riziculture pluviale :

La riziculture pluviale traditionnelle encore appelée riziculture sèche est de loin la plus répandue dans le pays. Elle est pratiquée un peu partout et se rencontre sur les coteaux, sur les montagnes, sur brûlis de forêts après défrichement, à la suite d'une jachère plus ou moins longue.

Les opérations culturales (défrichement, débardage, labour, semis, désherbage et récolte) se font essentiellement à la main. Les rendements encore faibles (0,900 à 1,5 tonne/ha) sont fonction du niveau de fertilité des sols et de la répartition des pluies. L'absence d'utilisation des engrais ne permet pas d'avoir de hauts rendements.

Les améliorations de la riziculture pluviale en savane consistent en l'introduction de la culture attelée, de la rotation des cultures, de l'emploi des variétés plus performantes et d'une fertilisation mieux adaptée. Des systèmes « zéro labour » avec plantes de couverture sont testés en Guinée Forestière.

## 2.1.2 Riziculture de plaine :

C'est surtout en Haute Guinée que ce système est répandu. Il est également pratiqué dans les préfectures de Koundara et de Gaoual en Moyenne Guinée. Elle est fonction des facteurs

climatiques et du niveau des crues. Selon la situation topographique, et le niveau de la lame d'eau on distingue :

- la riziculture des plaines encaissées (riz flottant). Elle concerne les vallées les plus ou moins encaissées et fertiles des fleuves ou des marigots qui sont inondés à la suite des fortes précipitations. On y pratique souvent la culture attelée et le semis en pépinière avec des variétés à cycle moyen ou long (5-7 mois).
- La riziculture traditionnelle des grandes plaines alluviales (riziculture d'immersion profonde). Elle se pratique dans les cuvettes intérieures et les basses plaines alluviales qui longent le fleuve Niger et ses principaux affluents (Tinkisso, Milo, Niandan, Sankaranin)
- La riziculture des grandes plaines alluviales aménagées : elle se rencontre dans les périmètres sommairement aménagés (sans planage ni maîtrise totale de l'eau). Les aménagements sur ces plaines consistent en un contrôle des crues, la préparation des sols par un appui à la motorisation et un approvisionnement en intrants.

## 2.1.3 Riziculture de mangrove :

La riziculture de mangrove se pratique sur des terrains situés non loin de la côte et des estuaires continentaux et se rencontre exclusivement en Guinée Maritime. En riziculture traditionnelle, les populations ont une technique de mise en valeur de leur terres qui consiste à installer des pépinières aux alentours des habitations et à repiquer dans des casiers séparés par des diguettes, soit sur billons (Boffa, Boké) soit à plat (Forécariah, Coyah). Les billons et les diguettes sont confectionnés avec des bêches spéciales longues de 2 m environ dont la lame est faite de bois avec un embout en fer bien affûté.

En saison sèche, les casiers sont intentionnellement inondés d'eau salée dans le double but d'empêcher l'enherbement et d'éviter l'excès d'acidité dans les sols asséchés contenant des composés sulfureux. La désalinisation s'effectue avec l'accumulation des eaux de pluies qui sont ensuite drainées (au moment du repiquage) à travers les canaux. Après le repiquage (10 – 20 brins par touffe), les eaux de pluies sont conservées dans les casiers jusqu'à la maturité du riz. Les rendements de ces rizières sont souvent aléatoires (1 à 1,5 t/ha) en raison de la fragilité des diguettes aux marées, du drainage inadéquat et de la pluviométrie.

Dans les grandes plaines de mangroves aménagées (type Monchon et Koba) où le contrôle de la marée est meilleur, les rizières sont alternativement submergées et exondées 2 fois par jour. Les coûts élevés des aménagements font que ce système n'est pas développé au niveau des paysans même si les rendements sont élevés (5 à 6 tonnes /ha environ).

Le défrichement des mangroves est un travail très dur et de longue haleine. Il est réalisé une fois et pour plusieurs années. Les labours sont effectués de mai à juillet et un petit nombre d'exploitants (environ 11%) fait des labours de contre saison (janvier à avril).

Les semis sont réalisés en pépinières et le repiquage dans les champs (juillet –août). Le traitement phytosanitaire et l'utilisation des engrais sont exceptionnels.

## 2.1.4 La Riziculture de bas-fonds

Elle a pour caractéristique d'être pratiquée dans les bas-fonds des vallées, lieu de passage privilégié des eaux de pluies. Dans certains cas, le potentiel hydrique est maîtrisé par l'aménagement de réserves et de système de distribution (canaux, pompes). Dans d'autres cas, le riziculteur fait simplement confiance à la pluie et aux crues qui l'accompagnent.

Les bas-fonds se rencontrent un peu partout en Guinée. On les trouve dans les zones nord-ouest de la Guinée Forestière (Kissidougou, Guéckédou, Macenta Ouest). On distingue généralement :

## 1.1.1 La riziculture de bas-fonds traditionnels:

Ce type de riziculture est pratiqué dans bas-fonds à hydromorphie temporaire. Le sol est mis en valeur après défrichement sommaire sans planage ni maîtrise d'eau

## 2.1.1 La riziculture de bas-fonds aménagés :

L'aménagement des bas-fonds est l'une des principales composantes du Programme National d'Infrastructure Rurale PNIR. La typologie d'aménagement repose sur différents types de réalisation. Les opérations culturales sont fonction du niveau d'aménagement et varient d'une exploitation à une autre :

Type 1 : confection de casiers suivant les courbes de niveau et planage

Type 2 : type 1 + drains pour évacuer les excès d'eau

Type 3: Type 2 + réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau (canaux)

Type 4: Type 3 + petite retenue d'eau permettant une maîtrise totale d'eau toute l'année (ouvrage nécessaire)

L'investissement en main d'œuvre familiale est très élevé, d'où une rentabilité du travail assez faible (environ 5 kg de paddy par jour de travail).

Plusieurs types de riziculture coexistent donc au sein d'une même région, en prenant en compte les deux principaux pour chacune, la situation est la suivante :

Tableau N°1 :: Répartition des superficies par type de riziculture et par région naturelle (en hectares)

Cultures	Guinée	Moyenne	Haute Guinée	Guinée	Total
	Maritime	Guinée		Forestière	
Riz pluvial	48.000	32.000	84.000	148.000	312.000
Riz de plaine	-	7.000	33.000	5.000	45.000
Riz de bas-fonds	25.000	9.000	-	13.000	47.000
Riz de mangrove	76.000	-	-	-	76.000
Ensemble Guinée	149.000	47.000	117.000	166.000	480.000

Source LPDA, SNSA (campagne 97/98)

## 2.2 BILAN DE LA PRODUCTION RIZICOLE (comparaison avec autres productions en annexe 3)

La production rizicole nationale actuelle repose sur divers systèmes constitués de petites exploitations familiales (environ 280.000, soit les 2/3 des exploitations agricoles totales).

La production actuelle se répartit entre le riz pluvial avec 60% des superficies, le riz de mangrove (14%) et le riz de plaine et de bas-fonds (26%) selon la LPDA2

Par rapport à un objectif d'accroissement des superficies de 5% par an et de la production de 7,3%, les résultats sont les suivants dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°2 : bilan des superficies et de la production rizicole

		SUPERFI	CIE (en ha)		PR	ODUCTIO	N (en tonn	es)
	Réalisat °	Accroiss . annuel	prévisio n	Ecarts	Réalisat °	Accroiss . annuel	prévisio n	Ecarts
1994/1995	393 000	2%	438 000	-11%	544 000	2%	631 000	-16%
1995/1996	438 000	11%	460 000	-5%	631 000	16%	677 000	-7%
1996/1997	459 000	5%	483 000	-5%	673 000	7%	726 000	-8%
1997/1998	480 000	5%	508 000	-6%	716 000	6%	779 000	-9%

Données LPDA - SNSA (1994 - 1998)

Tableau N°3 :: Répartition de la production du riz par Régions Naturelles (en tonnes de paddy)

Cultures	Guinée Maritim e	Moyenn e Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestièr e	Total	Pourcent age	Equivalent riz net (68%)
Riz pluvial	70.000	37.000	130.000	234.000	471.000	66%	126.000
Riz de plaine	-	8.000	50.000	8.000	66.000	9%	32.000
Riz de bas-fonds	37.000	10.000	-	21.000	68.000	9 %	105.000
Riz de mangrove	111.000	-	-	-	111.000	16 %	153.000
Ensemble Guinée	218.000	55.000	181.000	263.000	716.000	100 %	416.000

Source LPDA (1998)

## 2.3 D'IMPORTANTES IMPORTATIONS DE RIZ, EN VOIE DE REDUCTION

Entre 1993 et 1995, on constate que malgré une remontée des importations (de 250 à 290.000 tonnes), les quantités mises chaque année en marché se sont en réalité stabilisées autour de 270,000 tonnes.

Entre 1996 et 1999, les importations de riz ont diminué. Elles sont situées autour de 210.000 tonnes par an soit une baisse de 22%. Elles sont passées de 290.700 tonnes en 1995 à 227.900 tonnes en 1996 pour se remonter à 240.000 tonnes en 1999 à cause des reports du programme de 1998 en début 1999, et d'un contexte très favorable aux importations au début 1999 (prix intérieurs élevés et baisse du prix FOB mondial de 20%).

Toutefois, comparées à la moyenne des importations de 1993 à 1995, les importations de riz ont baissé de **60.000 tonnes** /an de 1996 à 1999.

En ce qui concerne l'aide alimentaire, la Guinée a reçu en moyenne 20.000 tonnes de riz entre 1986 et 1994 soit environ 20 à 30% des importations totales. En 1994, le programme PL 480 n'a pas été reconduit. En plus, les critiques formulées à l'endroit du PAM sur l'impact des distributions massives de riz importé sur le marché du riz local a permis la limitation des importations de riz à 14.000 tonnes en 1995; 9.300 tonnes en 1996, 5.700 tonnes en 1997, 5.600 tonnes en 1998 et 6.800 tonnes en 1999.

Le déficit de la consommation en riz a été comblé par la production locale comme l'attestent les chiffres les résultats de la dernière enquête agricole, réalisée par le Service National des Statistiques Agricoles avec l'appui de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture

## 2.4 UNE CONSOMMATION A BASE DE RIZ MAIS QUI SE DIVERSIFIE

Avec une population de 7,173 millions d'habitants (données 1996), les besoins de consommation en riz ne sont pas entièrement couverts par la production nationale. Le pays a recours aux importations pour combler le déficit. Entre 1985 et 1989, la consommation per capita est passée de 50 à 70 kg/habitant/an pour atteindre environ 90 kg en 1995. La variation du niveau des importations est fonction des conditions du marché mondial du riz et des mesures réglementaires en vigueur.

Actuellement, il n'existe pas d'études spécifiques sur la consommation du riz et des autres céréales. La consommation moyenne cache des disparités régionales importantes. A Conakry, elle culmine à 126 kg/an/habitant. Elle se situe environ autour de 110 kg/an/habitant en Guinée Maritime et en Guinée Forestière. Par contre, pour la Moyenne et la Haute Guinée, où des régimes alimentaires plus diversifiés existent, cette consommation se situe respectivement à 69 et 52 kg/an/habitant.

Le niveau de production des autres céréales secondaires, des tubercules et de la banane plantain s'est certainement amélioré, d'après les données du SNSA. Le riz destiné à la consommation en Guinée provient de la production nationale et des importations. Ces disponibilités se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous :

## 4 TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Le riz local est un riz très généralement étuvé. Le paddy est trempé, passé à la vapeur, puis séché avant décorticage. C'est un produit plus apprécié que le riz importé quand son prix n'excède pas 10 à 20 % de celui du riz asiatique.

Le décorticage qui était essentiellement manuel au début des années 90 (pilon), connaît un fort développement avec un parc de décortiqueuses mécaniques qui a plus que doublé en deux ans (250 en 1997 - 600 fin 1999). Le faible prix de ces moulins type « Engelberg » d'origine chinoise et la résistance du riz étuvé à ce décorticage (taux de brisure < 5%) expliquent cet engouement. 80 % du riz commercialisé a subi le pilon mécanique contre 20 % il y a à peine 4 ans.

Grâce à ces machines (150 kg/h contre 5kg/h au pilon traditionnel), la capacité de transformation a été augmentée dans les villages de façon prodigieuse. Une femme qui ne pouvait commercialiser que 30 à 40 kg de net par semaine peut aujourd'hui mettre sur le marché des quantités 7 fois plus importantes, augmentant ainsi les capacités de collecte des commerçants. Les prix élevés du riz local ont rendu ce produit intéressant à la vente, les agriculteurs substituant d'autres vivriers pour l'alimentation.

Cet étuvage qui était pratiqué entièrement au niveau du producteur (ou plus exactement par la femme du producteur) dans les années 93-95, est devenu aujourd'hui <u>une activité spécialisée</u> de femmes des marchés de collecte et de regroupement pour le riz commercialisé en net. La profession des collectrices - étuveuses est née et a dynamisé la commercialisation du riz local dans tout le pays (carte en annexe 4).

L'amélioration de la compétitivité du riz local par rapport au riz importé et le développement de son décorticage mécanique (et donc de sa qualité) a permis au riz de pays de prendre des parts de marché sur Conakry. Dans la capitale, le disponible en riz local est passé d'environ 7 000 T en 1994 à plus de 30 000 T en 1999, avec une multiplication des opérateurs (passés de 50 à plus de 400), le développement de sa commercialisation sur tous les marchés et l'apparition de marchés spécialisés (l'Aviation commercialisant le riz de la Forêt).

## 5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le présent bulletin tente de faire le point sur la situation de la filière du riz local en Guinée.

Il ressort de cette synthèse que la filière du riz local en Guinée connaît un fort développement depuis cinq ans : hausse de la production, accroissement de la transformation et de la commercialisation, conquête des marchés urbains, le tout combiné à une forte baisse des importations et une amélioration de la compétitivité du riz local par rapport au riz asiatique. Les actions de l'état sur les infrastructures routières, le crédit rural, l'appui à la transformation et la commercialisation ont eu un impact certain sur la filière.

Le riz local est un produit différent du riz importé car il subit l'étape supplémentaire de l'étuvage. Mais il est très sensible aux variations des prix du riz importé. La baisse de 20 % des prix mondiaux entre 1998 et 1999, associée à un différé des importations en 1998 (dû à l'incertitude politique liée aux élections) ont entraîné une nouvelle hausse des importations en 1999 (+ 50 %). Toutefois, la dévaluation du franc guinéen (- 24 % entre début 1999 et début 2000) va donner un bol d'air aux productions locales.

On le voit donc la filière reste soumise aux conditions macroéconomiques du milieu.

Le dynamisme observé se poursuivra-t-il ? La question doit se poser d'autant plus qu'aujourd'hui le maillon faible de la filière semble être la production. Celle-ci ne pourra évoluer qu'au rythme du développement de la culture attelée et des itinéraires techniques améliorés pour accroître la productivité du travail, de la mise en place d'un réseau d'approvisionnement en intrants (engrais et semences) bon marché, ou de l'accroissement des surfaces aménagées.

Si certains résultats comme la compétitivité du riz local paraissent conjoncturels (influence de la hausse des prix du riz importé), d'autres semblent être d'ordre structurel comme l'augmentation des capacités de décorticage, l'apparition d'opérateurs spécialisés dans la collecte et l'étuvage du riz ou la différenciation des produits et des prix suivant la qualité.

Plusieurs thèmes comme la production, l'organisation de la filière, la consommation ou la comparaison avec les autres produits vivriers n'ont pas été approfondis ou sont issus de données bibliographiques incomplètes. Ils feront l'objet d'études plus poussées dans un proche avenir. Leurs résultats pourront être présentés dans les prochains bulletins :

Certains indicateurs pourront être régulièrement suivis pour au moins deux ans :

- les prix agricoles (SIPAG)
- le suivi des importations, la commercialisation et la transformation (PASAL)

D'autres pourront faire l'objet d'études ponctuelles : étude des systèmes de production, diversification alimentaire, suivi des stocks de céréales.

Il s'agira dans les prochains mois, de suivre l'évolution des performances technico-économiques des différents secteurs, d'étudier les changements dans l'organisation et le fonctionnement de la filière, d'analyser les modifications des revenus des agents et de mesurer l'accessibilité du produit par les consommateurs urbains ou ruraux. Il sera particulièrement intéressant d'observer l'influence de la baisse actuelle du prix du riz asiatique sur la filière, ou de la possible réduction des taxes à l'importation du riz, à partir de janvier 2000 (elles pourraient passer de 22 % à 5 % sur le prix CAF).

## ANNEXE N° 1 LISTE DES ABREVIATIONS

AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès

BCEPA: Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole

BNDA: Banque Nationale de Développement Agricole

CSA: Cellule Sécurité Alimentaire

FG: Franc Guinéen

H.G. Haute Guinée

HCR: Haut Commissariat aux Réfugiés

G.F. Guinée Forestière

G.M : Guinée Maritime

PIB: Produit Intérieur Brut

LPDA : Lettre de Politique de Développement Agricole

IRAG: Institut de Recherche Agronomique de Guinée

SNSA: Service National des Statistiques Agricoles

SNAPE : Service National d'Aménagement des points d'Eau

SNPRV : Service National de la Promotion Rurale et de la Vulgarisation

SOGUPAH: société Guinéenne du Palmier à Huile et de l'Hévéa

M.G: Moyenne Guinée

MAE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

MFG: Millions de Francs Guinéens

PNAFR: Projet National d'Appui à la Filière Riz

PNASA: Projet National d'Appui à la sécurité Alimentaire

PDPEF: Projet de Développement des petits exploitants Forestiers

PDRGK : Projet de Développement Rural Gaoual - Koundara

PAFP: Plan d'action Forestier

PASAL : Programme d'Appui à la sécurité Alimentaire

PNIR: Projet National d'Infrastructures Rurales

## ANNEXE N° 2

## CARACTERISTIQUES DES REGIONS NATURELLES ET CULTURES PRATIQUEES

Région	Localisation	Superficie et population	Pluviométrie	Cultures	Superficie
naturelle		(%)	(mm)	pratiquées	moyenne
				Activités	par expl.
				agricoles	(ha)
	- Frange côtière	- 18 % superficie pays		- riz de	
		- 34 % population totale		mangrove	
Guinée	mangrove	- 60 % urbains du pays	2 000 à 4 000	- riz pluvial	1,60
Maritime		- 22 % ruraux du pays	sur 6 mois	- maïs	
	- Contreforts du			arachide/palmier	
	Fouta Djalon			- fruits	
				- maraîchage	
				- pêche	
	26 :01 7			- élevage	
		- 18 % superficie pays		- fonio	
	Djalon	- 27 % population totale		- riz pluvial	
Moyenne	Distant NO	- 14 % urbains du pays	1 500 à 2 500	- manioc	0,96
Guinée	- Plaines du N.O	- 33 % ruraux du pays	sur 6 mois	- maïs	
				- mil/sorgho	
				- fruits/légumes	
	- Contreforts à	41.0/	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- élevage	
	l'Est du Fouta	<ul><li>41 % superficie pays</li><li>20 % population totale</li></ul>		- riz de décrue	
Haute	Dialon	- 13 % urbains du pays	1 200 à 1 700	- maïs	2.47
Guinée	Djaton	- 23 % ruraux du pays	sur 6 mois	- manioc - fonio	2,47
Guinee	- Hautes plaines	25 70 Turaux du pays	sui o mois	- mil/sorgho	
	du bassin du			- arachide	
	Niger			- élevage	
	——————————————————————————————————————	- 19 % superficie pays		- riz pluvial	
	accidentés du S.E	- 19 % population totale	1 700 à 3 000	- manioc	
Guinée		- 13 % urbains du pays	sur 6 à 9	- arachides	2 22
Forestière		- 23 % ruraux du pays	mois	/palmiers	۷,22
,				- café	

Source: C.E. NICAISE, 1994

## ANNEXE Nº 3

# SUPERFICIES, RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS VIVRIERS EN GUINEE (1991 – 1998)

	Riz paddy	ا ا		Fonio (paddy)	addy)		Maïs (grains)	ains)		Arachide (coque)	(coque)		Manioc (	Manioc (tubercules)	s)
Dáriadas	Sum the Rd+(+/h	R d+(+/h	prod	Sum (ha Rd+/+/h	P.4+//h	Drad	Sum (ha	D d+/+/ha	Divid	C (ha   D d+/+/h		Drad	S (ha D.41/+h	- 1	D.o.d
	)	a)	(T)	)	a)	(T)	)	)	(T)	)		$\Theta$	)		(T)
1991/1992	364.000 1,37	1,37	501.000	124.000 0,60	0,60	75.000	77.000	1,03	8	119.000 0,87	0,87	104.000	52.000	8,34	437.000
1992/1993	384.000	1,37	512.000	136.000	0,48	66.000	82.000	1,06	88.000	137.000	1,01	139.000 71.000		7,17	512.000
													İ		
1993/1994	385,000	1,33	332.000	145.000	0,60	87.000	82.000	1,04	85.000	145.000	0,88	128.000	79.000	7,55	550.000
1994/1995	393.000	1,36	544.000	133.000	0,62	83.000	81.000	1,03	83.000	137.000 0,92	0,92	126.000 73.000		7,19	525.000
							ı								
1995/1996	438.000	1,43	631.000	128.000	0,80	103.000	82.000	0,96	79.000	145.000	0,90	132.000   95.000		6,30	601.000
1996/1997	459.000	1,46	673.000   130.000	130.000	0,82	107.000	000.88	0,99	82.000	153.000 0,94	0,94	145.000	109.000 6,11		673.000
1997/1998	480.000	1,49	716.000	131.000	0,85	111.000	84.000	1,01	85.000	161.000 0,98	0,98	158.000	123.000	6,32	775.000
Accroissem	32%	9%	43%	6%	42%	48%	9%	-2%	6%	35%	13%	52%	137%	-0,1%	78%
ent															
College College	>														•

Source : SNSA